

3^e H8 Fiche 1 / Comment le droit des femmes a-t-il progressé, grâce notamment aux combats féministes, des années 1950 aux années 1980 ?

□ À l'aide de ton manuel et du [Lien 1](#), corrige si nécessaire les informations, ci-dessous. Pour cela, colle cette fiche sur la page de gauche, barre les informations fausses et rédige les bonnes informations sur la page de droite.

Le droit des femmes a progressé, grâce notamment aux combats féministes, des années 1950 aux années 1980.

Tout d'abord, au début des années 1950, la société est encore majoritairement patriarcale, c'est-à-dire dominée par le père. En effet, à cette époque, l'autorité appartient principalement au père. La femme doit obéissance à son mari. Les postes les plus importants sont principalement occupés par des hommes. Les moyens de contraception ne sont pas librement autorisés et l'interruption volontaire de grossesse (IVG) ou avortement est interdite. Celles qui veulent quand même avorter doivent le faire dans l'illégalité et sont très mal perçues par la société.

De plus, les acteurs et actions en faveur du droit des femmes ont été divers. Ce sont principalement des hommes qui participent au mouvement appelé le féminisme. Ce mouvement revendique l'égalité des femmes et des hommes au niveau politique. Les actions menées sont très diverses. Des collectifs féministes sont créés comme le MLF (Mouvement de libération des femmes) ou le MLAC (Mouvement de la liberté de l'avortement et de la contraception). Il y a également des grèves et des actions violentes. Le Manifeste des 343 est un article de journal, dans lequel 343 femmes célèbres ou non indiquent avoir avorté illégalement afin de faire changer les mentalités.

Par exemple, Gisèle Halimi lors du procès de Bobigny en 1972 défend une jeune fille de 16 ans qui a avorté illégalement après un viol. Cette dernière n'est pas condamnée. Ce procès a grandement aidé à la légalisation de l'interruption volontaire de grossesse par la suite.

Enfin, il y a eu de nouvelles lois en faveur des femmes. La contraception est autorisée pour toutes, sans condition dès 1967. C'est ensuite la loi Veil de 1975 qui légalise l'égalité salariale entre les femmes et les hommes. Elle le fait dans une assemblée de députés où les femmes sont désormais majoritaires. C'est une loi qui est facilement acceptée. L'égalité des hommes et des femmes est complètement acquise dans les années 1980.

Par exemple, Simone Veil indique dans son discours dans une émission de télévision le 26 novembre 1974 : « Je voudrais tout d'abord vous faire partager une conviction de femme - je m'excuse de le faire devant cette assemblée presque exclusivement composée de femmes - aucune femme ne recourt de gaité de cœur à l'avortement ».

3^e H8 Fiche 2 / Pourquoi et comment les immigrés algériens s'installent-ils en France, des années 1950 aux années 1980 ?

□ À l'aide de ton manuel et du [Lien 2](#) et le [Lien 3](#), (le Lien 3 t'apporte surtout des informations pour ta culture personnelle, remettant en cause un certain nombre d'idées reçues) corrige si nécessaire les informations, ci-dessous. Pour cela, colle cette fiche sur la page de gauche, barre les informations fausses et rédige les bonnes informations sur la page de droite.

Les immigrés algériens s'installent en France, des années 1950 aux années 1980.

Tout d'abord, dans les années 50, les immigrés algériens sont venus alors que la France ne le souhaitait pas. On appelle immigré, une personne née dans un pays différent de celui dans lequel il est installé. La France, dans ces années 1950, s'est opposée à toute immigration algérienne. Il y avait du chômage en France et aucun travail, dans les années 1950-60. C'est pour cela qu'il n'y avait pas d'appel à l'immigration en France. On appelle cette période les 30 obscures : une expression qui désigne la période de fort chômage qui connaît la France de 1945 à 1975.

Par exemple, le taux de chômage en France en 1975 est de 3,3%, ce qui est un chiffre très haut.

De plus, les immigrés algériens ont eu tout de suite d'excellentes conditions de vie, vivant dans des appartements ou maisons confortables, avec tout le confort moderne. Ils travaillent principalement dans des métiers de bureaux, comme chefs de grandes entreprises, sans aucun danger.

Par exemple, dans la banlieue lyonnaise du Chaâba, en 1960, une vingtaine de familles principalement algérienne vivent dans de nouveaux et beaux immeubles.

Enfin, quand il y a eu des difficultés économiques importantes en France, à partir de 1973/1975, les immigrés algériens ont été encouragés à venir et ont été bien perçus. Il y a eu la mise en place de la politique de regroupement familial qui reconnaît le droit aux étrangers travaillant en France, c'est-à-dire aux personnes qui n'ont pas la nationalité française, de faire venir leur famille en France. Cela a pour objectif de faciliter leur intégration, c'est-à-dire leur insertion dans la vie française.

Par exemple, le Front national, parti d'extrême droite, revendique que l'immigration est une chance pour notre pays.